

# LES ACTIVITES SPORTIVES AU CAMPUS AGRICORSICA

**AUCUN DISPOSITIF N'EST OBLIGATOIRE – LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITES**

**2<sup>nde</sup> , 1<sup>ère</sup> et Terminale, il existe 2 dispositifs :**

- L'ASSOCIATION SPORTIVE
- LA SECTION SPORTIVE PLONGEE ET APNEE

**En BTS, il existe 3 dispositifs :**

- L'ASSOCIATION SPORTIVE
- LA SECTION SPORTIVE PLONGEE ET APNEE
- LES BIQUALIFICATIONS SPORTIVES BTS

## L'ASSOCIATION SPORTIVE (ANNEXE SPORT A)



Ouverte à tous les élèves et étudiants du campus, cette adhésion permet de participer aux activités sportives organisées en soirée comme le football, la musculation, la natation, etc...

*Dossier d'inscription (ANNEXE SPORT A) à remettre complet le jour de la rentrée ou à envoyer par voie postale.*

## LA SECTION SPORTIVE PLONGEE SOUS-MARINE ET APNEE (ANNEXE SPORT B)



Ouverte à tous les élèves et étudiants, débutants ou non, la Section Sportive est limitée à 16 personnes, et les inscriptions ont lieu durant l'été, à partir du 1<sup>er</sup> juin et avant le 15 août dernier délai.

Cette section « plongée sous-marine & apnée » permet le passage des niveaux 1 & 2 en plongée sous-marine (+RIFAP) et niveaux 1 et 2 en apnée durant l'année scolaire.

Les formations s'effectuent sur l'emploi du temps des élèves. Il faudra être en mesure de rattraper certains cours.

La candidature se fait en 3 étapes **IMPERATIVEMENT AVANT LES DATES CI-DESSOUS :**

1. DEMANDE DE PRE-ADMISSION PAR MAIL: A PARTIR DU 1 JUIN 2023 (ANNEXE SPORT B)
2. DEMANDE D'ADMISSION PAR VOIE POSTALE: AVANT LE 15 AOUT DERNIER DELAI
3. ENTRETIEN D'ADMISSION : LE JOUR DE LA RENTREE

## LES BIQUALIFICATIONS SPORTIVES BTSA (ANNEXE SPORT C)



Ouvert uniquement aux BTS et en nombre illimité, ce dispositif permet d'obtenir des qualifications sportives appréciées par les employeurs. Les formations s'effectuent hors emploi du temps (week-ends et temps libre)

- Nageur-sauveteur SNSM
- BNSSA
- CQP OPAH et activités de montagne
- Plongée sous-marine : Passage des niveaux 1 à 4 + Initiateur FFESSM

Les étudiants souhaitant passer le niveau 1 et/ou 2 en plongée sous-marine doivent d'abord candidater à la Section Sportive PLONGEE & APNEE

*Dossier d'inscription (ANNEXE SPORT C) à remettre complet le jour de la rentrée ou à envoyer par voie postale. Les inscriptions sont encore possibles jusqu'à fin septembre.*